

N° 620 juillet - août 2022

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

le journal



www.fo-metaux.org

Séminaire national des services de l'automobile

Une branche qui tient la route

Les métallos FO des services de l'automobile se sont retrouvés les 27 et 28 juin dans les locaux de l'OPCO Mobilités, à Boulogne-Billancourt, pour le séminaire d'étude, d'information et de formation de leur coordination nationale. Ils ont multiplié les échanges pour faire le point sur les problématiques d'un secteur en pleine évolution et sur ses perspectives.

Dispositif conventionnel - p.16
Clap de fin pour les réunions régionales

USM des Bouches-du-Rhône - p. 17
Le dynamisme a un nom

Airbus Atlantic - p.20
Au cœur de l'info

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffres à connaître :

SMIC horaire brut : 10,85 euros

SMIC brut mensuel : 1 645,58 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 428 euros par mois

(pour l'année 2022 : 41 136 euros)

Coût de la vie :

+0,7 % en mai (+0,7 % hors tabac) ;

+5,2 % en glissement sur les 12 derniers mois (+5,3 % hors tabac).

Chômeurs : 3 192 800

(catégorie A, publiés le 26 avril 2022)

Indice de référence des loyers :

133,93 (1^{er} trimestre 2022).

Taux d'intérêt (4 juillet) :

-0,51 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Séminaire de la coordination des services de l'automobile : une branche qui tient la route

4-10

11 L'actu en bref

La fin du thermique, vraiment ?

11

16 Actualité syndicale

Clap de fin pour les réunions régionales sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie

16

USM des Bouches-du-Rhône : le dynamisme a un nom

17

USM du Puy-de-Dôme : l'ambition du développement

18

Freudenberg : penser sur la durée

19

Métaux de Vitrolles : plus forts que la crise

19

20 Infos

Airbus Atlantic : au cœur de l'info

20

21 Vos droits

Election du CSE : étapes préalables au processus électoral (partie 2)

21

22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



À la suite de l'élection présidentielle et des élections législatives, et au moment de rédiger cet éditorial, nous ne connaissons toujours pas la nouvelle composition du gouvernement. Dans tous les cas, nous suivrons de près cette annonce car la composition du premier gouvernement, le 20 mai avant les élections législatives, avec comme Première ministre Mme Elisabeth Borne, nous a surpris dans l'attribution des ministères et plus particulièrement le fait de ne plus avoir un ministre en charge de l'industrie ou même dédié. Nous avons pris acte du ministère étendu et attribué à M. Bruno Le Maire avec comme intitulé : ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Nous en déduisons, de fait, que c'est ce ministère qui aura en charge l'industrie.

Pour notre Fédération, l'industrie demeure vitale et prioritaire pour notre économie et notre pays, et ce dans le cadre de la défense de l'industrie et de ses emplois. Il est intéressant de citer dans ce ministère la souveraineté industrielle, surtout après la mise en évidence par la pandémie et la guerre en Ukraine de la mainmise de l'Asie sur certains composants et d'autres pays pour les matériaux rares. Certes, il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais il est déplorable de constater qu'il aura fallu plusieurs crises pour qu'une partie de la classe politique s'en rende compte et s'intéresse réellement à l'industrie et aux conséquences insoutenables des délocalisations, qui engendrent une dépendance catastrophique empêchant notre pays de pourvoir à ses propres besoins.

Dans tous les cas, et dans la foulée de la nomination du futur gouvernement et des attributions qui seront déterminées, nous solliciterons à nouveau les responsables politiques concernés afin d'avoir un avis sur notre Manifeste pour une industrie verte, qui avait été envoyé aux candidats à l'élection présidentielle, mais aussi par rapport à la décision de la Commission européenne du 8 juin sur l'arrêt des ventes de voitures neuves essence et diesel à partir de 2035, ce qui risque de détruire de nombreux emplois et un pan de notre industrie.

Depuis de nombreux mois, nous avons dit à maintes reprises que nous étions en désaccord sur cette proposition de la Commission européenne mais, et c'est un comble, cette confirmation porte aussi sur les moteurs hybrides, ce qui est insupportable et compromet une transition efficace, tant sur le plan social qu'industriel, entre

Industrie, énergies : nos exigences

le thermique et l'électrique, ou d'autres technologies. Faut-il aller vers le tout électrique sans en mesurer toutes les réelles conséquences ? **Pour FO Métaux, c'est non !**

Que dire aussi des trois leaders de l'énergie qui, dans la tribune d'un journal, nous expliquent qu'il faut, face à la crise, consommer autrement afin de ne pas risquer une rupture de notre réseau électrique ? **Pour FO Métaux, cela renforce notre inquiétude !**

En période hivernale et de grand froid, il est conseillé de ne pas brancher certains appareils ménagers, et demain il faudrait aller vers le tout électrique et, de surcroît à en croire certains, sans nos centrales nucléaires ? **Pour FO Métaux, c'est toujours non, car il faut un mix d'énergies et de technologies pour éviter une catastrophe et la dépendance à d'autres pays.**

Face à ces incertitudes et incohérences, nous affirmons qu'il faut laisser du temps au temps pour que les constructeurs automobiles, en plus de l'électrique, trouvent d'autres technologies, et que le gouvernement mesure les réels enjeux à la fois pour adapter notre énergie, nos infrastructures et enfin réponde à la demande des consommateurs qui ont besoin d'être rassurés, tant sur l'autonomie des véhicules que sur la possibilité d'acheter ces véhicules électriques qui ne seront pas à la portée de celles et ceux qui restent proches du Smic.

En ce sens, et en réaction à l'actualité et à la forte inflation qui pourrait atteindre les 6 à 7 % d'ici la fin de l'année, la question du pouvoir d'achat demeure plus que jamais une de nos priorités. Nous reviendrons sur cette question centrale du pouvoir d'achat à laquelle le gouvernement prévoit de répondre par une loi. Comme nous le disons souvent, ce qui est bon à prendre est toujours pris, mais cela ne doit pas être au détriment des négociations salariales, des augmentations salariales et de notre système de protection sociale collective.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP : 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metallurgie.fr

Frédéric Homez :

« l'arrêt du thermique doit se faire sans casse sociale »

Les métallos FO des services de l'automobile se sont retrouvés les 27 et 28 juin dans les locaux de l'OPCO Mobilités, à Boulogne-Billancourt, pour le séminaire d'étude, d'information et de formation de leur coordination nationale.

Autour du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, en charge de la branche, et du secrétaire fédéral Valentin Rodriguez, ils ont multiplié les échanges pour faire le point sur les problématiques d'un secteur en pleine évolution et sur ses perspectives.

Alors qu'une septième vague de Covid semble poindre à l'horizon, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie a pris la parole pour rappeler tout ce que FO Métaux avait fait lors de la survenue de la pandémie, en mars 2020, pour protéger à la fois l'industrie et ses salariés. Quand il parle de l'industrie, Frédéric Homez ne manque pas de rappeler qu'il associe étroitement les branches connexes rattachées à la Fédération de la Métallurgie, dont les services de l'automobile, qui sont un pan essentiel de la filière automobile, dont ils partagent de nombreuses problématiques. Des protocoles d'accords sur la mise en place de mesures sanitaires dans les sites à l'accord ARME, qui a inspiré ensuite l'APLD dont ont bénéficié tant de salariés et qui a sauvé des milliers d'emplois, les métallos FO ont été sur la brèche sans discontinuer. Aujourd'hui encore, les négociations se poursuivent et notre Fédération vient de signer un avenant pour prolonger la période d'application de l'APLD.

La gestion de la crise n'a cependant pas empêché la Fédération de poursuivre son activité de défense de l'industrie à d'autres niveaux. Si lors des récentes élections présidentielle puis législatives, FO Métaux, soucieuse de son indépendance, n'a pas donné de consignes de vote, elle n'en est pas moins intervenue dans la campagne en publiant son *Manifeste pour une industrie verte* présentant ses revendications pour l'industrie et rappelant qu'opposer développement industriel et action pour le climat serait une erreur. Maintenant qu'un ministère est consacré à la souveraineté industrielle et au numérique, a-t-il expliqué, notre organisation attend des actes concrets pour prendre à bras-le-corps les problèmes qui touchent l'industrie. « Le président de la République dit avoir entendu les Français et promet de changer de méthode, mais lorsqu'on le voit remettre sur la table la retraite à 65 ans, il est permis d'être sceptique », a-t-il fait remarquer, rappelant au passage l'opposition de notre organisation à cette mesure et le combat victorieux mené en 2019 et 2020 contre le précédent projet sur les retraites. Quant aux mesures en gestation sur le pouvoir d'achat, il a résumé clairement la position de FO : « tout ce qui tombe dans les poches des salariés est bon à prendre, mais il ne faut pas que ce soit au détriment des négociations salariales dans les entreprises ! » Alors que le ministère de la parole tourne à plein ré-

gime, fourbis-
sant des
pro-
messes
sans ex-
pliquer
com-
ment
en faire
une
réalité,

il a prévenu que la négociation restait pour FO le centre de gravité des problématiques salariales. Concernant le projet présidentiel de Conseil National de la Refondation (rien à voir avec le CNR de 1944), il s'est là aussi porté garant de l'indépendance de la Fédération.

« Au-delà de cette actualité, la situation montre que nos revendications de longue date sur l'arrêt des délocalisations et nos analyses sur leurs conséquences n'ont rien perdu de leur pertinence, a déclaré Frédéric Homez, rappelant que FO Métaux avait alerté sur le dossier des semi-conducteurs dès 2009. Il est plus que jamais nécessaire de localiser et de produire en France, et cela inclut les activités de R&D. » Il s'est ensuite élevé contre l'arrêt programmé du thermique en 2035, « d'autant plus aberrant que cela concerne aussi l'hybride, qui pourrait pourtant permettre une adaptation du calendrier avant le passage définitif à l'électrique, qui ne se fera pas en un claquement de doigts ». Il a informé les métallos de la demande de notre Fédération au plus haut niveau sur ce dossier avant de s'inquiéter de la disponibilité des infrastructures nécessaires à l'électrification de l'ensemble du parc automobile national. Il a précisé que sur ce dossier, seule FO Métaux s'était préoccupée de voir les services de l'automobile pris en compte dans la réflexion sur le passage au tout-électrique.

Il a conclu par un mot sur le récent congrès confédéral de Rouen, qui a vu l'élection de Frédéric Souillot, un métallo, à la tête de FO. Saluant le travail de son prédécesseur Yves Veyrier pour rendre son unité à notre organisation, il s'est dit confiant dans son avenir et ses capacités à poursuivre son nécessaire développement.



des services de l'automobile

Jean-Yves Sabot : « FO a défendu l'emploi et le pouvoir d'achat dans la branche »

Accueillant des participants un peu moins nombreux que prévu pour cause de Covid, le trésorier fédéral et responsable de la branche des services automobiles Jean-Yves Sabot s'est réjoui du dynamisme du secteur, qui compte près de 500 000 salariés et dont le paritarisme est une des caractéristiques majeures, du fait de la forte présence de FO. Il a également salué le travail accompli par les métallos FO, qui a permis d'asseoir la représentativité de notre organisation dans la branche, lui permettant même de passer de la troisième à la deuxième place, avec 24,28 %, voire de viser la première marche du podium. Seul point d'ombre dans ce dossier : un nombre de votants insuffisant au regard des effectifs de la branche, mais qui s'explique en grande partie par le fait que les TPE pèsent lourd dans les services de l'automobile et que leurs personnels se mobilisent peu pour les élections professionnelles.

Il est ensuite revenu sur les nombreuses négociations menées depuis un an. Dans un contexte toujours marqué par le Covid, il a souligné le caractère central de la formation professionnelle pour maintenir et même dynamiser l'emploi, que l'accord national du 14 octobre 2021 sur l'APLD a permis de préserver. Un avenant du 12 mai 2022 a d'ailleurs prolongé sa période d'application, qui est ainsi passée de 36 à 48 mois. L'accord paritaire national du même jour sur la GPEC avait la même ambition de préservation de l'emploi et permet, pour des entreprises n'ayant pas toujours d'interlocuteurs sociaux ou de CSE forts, de déclencher des dispositifs négociés au niveau de la branche en faveur de l'emploi,

qui est notre préoccupation majeure dans les services de l'automobile. « Nous avons aussi mené

le travail de négociation nécessaire pour adapter les fiches métier, créer des CQP, faire évoluer les qualifications pour répondre aux besoins d'évolution des métiers, traiter les salaires minima, a confié Jean-Yves Sabot. Cela n'a d'ailleurs pas été sans mal sur ce dernier point, mais FO a pris ses responsabilités pour éviter un tassement de la grille vers le Smic. » Pour 2022, FO était moins seule autour de la table, même si notre organisation déplore qu'une clause de revoyure n'ait pas été prévue. FO a néanmoins su obtenir l'ouverture d'une nouvelle négociation et aboutir à un avenant satisfaisant. Enfin, Jean-Yves Sabot a abordé la question du développement syndical, pointant la nécessité de cibler les entreprises où les métallos ne sont pas implantés, notamment certaines des plus emblématiques de la branche. A cet égard, il a rappelé l'utilité de la formation syndicale pour un développement efficace.



Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot est intervenu à plusieurs reprises lors des travaux du séminaire, notamment pour aborder le dossier de la représentativité et celui des négociations menées dans la branche l'an passé.



La formation, une affaire de pros

Flavien Bilquez, de l'APSAC, est intervenu pour présenter l'offre de formation de FO Métaux. Rappelant l'existence des nombreux modules mis en place par la Fédération et organisés sous forme de cycles successifs, il a souligné l'offre que proposait l'APSAC (organisme de formation créé par la Fédération), et qui dispose des agréments nécessaires pour dispenser les formations obligatoires pour les élus du CSE. Au-delà de ces formations, il a rappelé que les salariés disposent de 12 journées annuelles de formation via le CFESSE (Congé de formation économique, sociale, syndicale et environnementale), ainsi que de celles qui sont négociées dans le droit syndical au sein des entreprises. Pour en savoir plus, il a incité les métallos à se connecter sur le site de la Fédération pour y prendre connaissance de la circulaire fédérale sur la formation, mais aussi pour

accéder au site FO Métaux dédié à la formation, ainsi qu'à celui de l'APSAC, qui propose des formations à la demande.

Interventions des métallos : « une situation encore incertaine »

Parmi les métallos qui sont montés à la tribune pour une prise de parole, souvent pour faire part de la situation de leur site, mais aussi pour, plus largement, partager leurs préoccupations quant à l'évolution de leurs métiers, plusieurs n'ont pas caché leur inquiétude quant à une situation qui apparaît comme incertaine.



Cyril Dezaudier,
PSA Retail,
Bordeaux

« Nous sommes en plein cycle électoral. Quatre plaques ont déjà tenu leurs élections et les autres suivront très prochainement. Nos résultats sont bons, mais nous sommes face à

un problème concernant le nombre de suffrages exprimés, qui pénalise d'ailleurs l'ensemble des organisations syndicales. Même lorsque nous sommes seuls à nous présenter sur une plaque, la participation n'est pas au beau fixe, ce qui vient ternir le résultat. Nous constatons bien que nous faisons face à un problème plus large, que la société civile exprime d'abord envers sa classe politique : un mécontentement par rapport aux décisions que nous prenons. Le syndicalisme est pour le moment dans une phase où la défense des acquis fait partie des dossiers de premier plan, bien davantage que la conquête de nouveaux droits. Il est donc plus difficile de convaincre, alors pourtant que notre action reste indispensable et profite à tous les salariés. Démontrer à nouveau que le syndicalisme est essentiel doit être une priorité, d'autant que nous avons beaucoup à notre actif pour l'illustrer. »



Nadège Leduc, DSC Hertz
France

« La crise sanitaire n'a fait qu'aggraver une situation financière déjà préoccupante dans notre entreprise. Si l'accord APLD que nous avons négocié et signé a permis d'éviter le pire, nous avons quand

même perdu 300 salariés depuis le début de la pandémie. Nous retrouvons tout juste notre souffle, en bonne partie grâce aux aides de l'Etat, et à la mise en pause de certaines agences pour se concentrer sur les plus grandes, situées surtout dans les gares et

les aéroports, sans oublier une nouvelle stratégie qui s'avère payante. La demande repart à la hausse, mais nous manquons de véhicules, faute de pouvoir prendre livraison de ceux que nous avons commandés mais dont la fabrication est retardée du fait de la pénurie de semi-composants qui touche les constructeurs automobiles. La situation se complique donc à nouveau... Les salariés reviennent progressivement à leurs postes, même si nous avons prolongé l'APLD jusqu'en avril 2023. Dans ce contexte, les NAO sont compliquées mais nous comptons bien poursuivre et obtenir d'autres opportunités de négocier. »



Christophe Hertz,
Renault Trucks
Grand Paris

« Créée il y a 4 ans, notre équipe a pris dans la foulée le CSE et le CSEC. Depuis, nous avons beaucoup appris, parfois à la dure, en faisant des erreurs. Nous nous sommes organisés

face à des directions qui le sont aussi, déterminant un nombre limité d'objectifs principaux pour éviter de s'éparpiller et mener ainsi un travail syndical en profondeur tout en proposant une communication lisible. Tout cela passe par un travail de terrain considérable, car le développement reste incontournable pour porter nos idées de défense du collectif et de chacun. C'est d'ailleurs sur les trois collègues qu'il nous faut être présents, et non pas les opposer. Attirer des sympathisants n'est qu'une première étape. Il faut ensuite syndicaliser et créer, déjà, un terrain favorable pour nos futurs représentants du personnel, qu'il faut ensuite former. Les salariés considèrent les syndicats comme des organisations de services, et il faut le prendre en compte. Grâce à l'APSAC et ses formations, nous sommes devenus plus percutants et efficaces. Nous comptons aussi sur la formation fédérale, notamment sur la fiche de paie, sur laquelle les salariés ont de nombreuses demandes.



Wilfried Jean-Baptiste, DSC Renault Retail Group

« Nous étions 9 000 salariés il y a quatre ans et nous ne serons plus que 3 800 en 2023. Notre réseau vend ses sites à un rythme soutenu, ceux qui les rachètent n'ont pas vraiment la fibre sociale et mènent la vie dure aux salariés. Nos élus s'y retrouvent coupés de tout et de tous et ont besoin d'être formés pour faire face. Nous pesions près de 20 % depuis le dernier cycle électoral et nous avons pour ambition de rester à ce niveau mais la vente de plusieurs grosses implantations nous met en difficulté. Malgré tout, notre présence sur le terrain et le fait que beaucoup de salariés sont derrière nous permet de continuer d'y croire. Lors des dernières NAO, nous avons demandé 3 % d'augmentation générale mais nous n'avons pas été entendus par des directions qui se croient généreuses alors qu'elles se contentent de faire la charité. Les négociations relatives à la mise en place de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie au sein du groupe sont en cours et nous sommes dans l'expectative sur le volet dialogue social. Enfin, la situation en Ukraine constitue une difficulté supplémentaire, mais nous ne lâchons rien. »



Laurent Marolleau, Contitrade, Saint-Doulchard

« Ces quatre dernières années, nous avons eu droit à tout, ou presque : fraude électorale, PSE, corruption, absence de dialogue social... Autant dire que le climat pour les prochaines élections n'est pas vraiment serein. FO a débarqué en 2018 et a fait 17 %. Nous espérons progresser cette année. Depuis le dernier scrutin, le PSE nous a fait perdre 150 salariés, et 150 autres sont partis du fait d'un turn-over très important dans l'entreprise. Nous ne sommes donc plus que 1 500. Le changement de direction a permis un

temps de réduire les pertes financières, mais la situation se tend à nouveau. Nous n'en avons pas moins été revendicatifs lors des dernières NAO, insistant pour avoir des augmentations générales là où la direction préfère individualiser. Nous avons cependant obtenu la mise en place d'une prime d'intéressement. Il faut une foi solide pour avancer et obtenir du plus pour les salariés. Avec un turn-over aux alentours de 30 %, la difficulté de notre situation est assez visible. Continental nous a rachetés les yeux fermés, comme beaucoup de petits groupes, et a cru que cela suffirait à assurer une véritable croissance. Aujourd'hui, ce sont les salariés qui payent cette incompétence, et nous avons fort à faire pour les défendre. »



Omar Benalayay, JAS Automotive Services, Roissy

« Notre entreprise de location automobile change de propriétaire tous les deux ou trois ans. Avant de devenir Sixte, nous étions Derichebourg. A chaque fois, cela se traduit par de nouveaux combats. Lors du dernier changement de direction, FO, syndicat majoritaire, a su se faire respecter et a négocié la préservation de tous les acquis et des salaires, ainsi que la régularisation des échelons, obtenant au passage du plus pour l'ensemble des salariés en termes de pouvoir d'achat. En 2020, l'APLD nous a permis de préserver l'emploi. L'année suivante a été celle de la reprise de l'activité et 2022 marque le début des ennuis. Après avoir dû imposer les NAO, l'immobilisme de la direction sur les salaires, alors que l'activité est repartie, nous a conduits à la grève, le 9 juin dernier. C'est finalement avec la direction de Sixte que nous avons parlé, laquelle a accepté la quasi-totalité de nos revendications sur l'organisation du site et du travail, ainsi que de petites augmentations. Les salariés ont décidé de suspendre la grève, mais un nouvel épisode devrait avoir lieu le 1^{er} juillet car l'insatisfaction demeure face à la pression subie. S'y ajoute ce que nous venons d'apprendre, à savoir que Sixte tente de nous court-circuiter en faisant appel à d'autres sous-traitants. Hors de question, pour FO, d'accepter cette concurrence déloyale ! Ce sont les salariés qui créent la richesse de l'entreprise. C'est à eux d'en percevoir le fruit. »



Le renouveau syndical arrive !

Qui a dit que le syndicalisme ne suscitait plus de vocations chez la jeune génération ? Certainement pas Francis Munoz, délégué syndical chez PSA Retail à Toulouse, et Lisa Franquet, sa jeune collègue de 23 ans qui est au début de son parcours syndical et participait pour la première fois à un séminaire de coordination FO des services de l'automobile. Rencontre.

Si le syndicalisme est une affaire de valeurs, il est aussi une histoire de rencontres, et ce n'est pas Lisa Franquet qui dira le contraire. Elle n'a que 21 ans lorsqu'elle est embauchée il y a deux ans chez PSA Retail, à Toulouse. D'abord à la comptabilité, puis au service informatique, elle s'y familiarise avec l'entreprise et ses problématiques, et rencontre l'ensemble des salariés, prenant aussi connaissance de leurs préoccupations. Parmi ces nombreux interlocuteurs se trouve Francis Munoz, délégué syndical FO. Le courant passe rapidement entre eux et Francis, qui termine son troisième mandat, prépare alors les élections professionnelles qui doivent se tenir en mai 2022. « Je travaillais sur le dossier depuis presque un an, confie-t-il. Vu l'important turn-over dans notre site, la liste changeait en permanence, et il fallait non seulement y garder de la place pour celles et ceux qui exercent déjà un mandat, mais aussi y faire entrer du sang neuf. » Dans ses échanges avec Lisa, le syndicalisme figure en bonne place et lorsqu'il lui propose de faire partie du CSE, l'échange pousse la jeune femme à exprimer un intérêt qu'elle avait jusqu'alors tu, par timidité. « Le monde actuel est compliqué et pas toujours très accueillant pour les salariés, constate-t-elle. En m'engageant dans l'action syndicale, j'étais convaincue qu'il était possible d'améliorer la situation pour tout le monde. » En poussant plus loin, elle confie sa conviction que les salariés ont besoin d'être défendus et que l'action collective est la voie la plus efficace pour y parvenir. « J'aime mon travail et mon entreprise, et je n'ai pas envie de voir la situation s'y détériorer comme cela peut être le cas dans d'autres réseaux commerciaux. Pour cela, on ne peut pas se contenter de vouloir, il faut agir. »

Pourtant, quand Francis fait sa connaissance, il ne pense pas immédiatement à lui proposer des responsabilités. « Le CSE est souvent orienté sur l'après-vente plus que sur l'administratif, et son jeune âge me faisait penser que c'était peut-être prématuré. » Mais les discussions le font rapidement changer d'avis et penser que Lisa a l'étoffe d'une future syndicaliste. Elle accepte presque immédiatement sa proposition de figurer sur les listes électorales pour



Le CSE et va même plus loin que Francis ne l'attendait en expliquant qu'elle veut rejoindre FO sans perdre de temps. Pourquoi FO ? Parce que la récente crise sanitaire a permis à la jeune femme de voir, sur le terrain, ce qui différencie les organisations syndicales. Et tant par les valeurs qu'elle porte que par son pragmatisme, sa modération et son sens des responsabilités, FO correspond à ses attentes et à sa vision de la défense des salariés. Et la suite ? Pour le moment, Lisa n'y pense pas vraiment, accaparée par l'assimilation des connaissances et savoir-faire syndicaux que lui transmet Francis. « J'aimerais y voir un passage de témoin, confirme ce dernier. La retraite approche et je prépare la succession pour que FO puisse continuer d'exister et d'agir chez nous. Lisa prendra-t-elle la suite en tant que déléguée syndicale ? La porte n'est pas fermée, mais il est encore un peu tôt pour en parler. » Souriant discrètement et opinant du chef, Lisa confirme : « Je ne veux pas brûler les étapes. Participer au séminaire de la coordination des services de l'automobile en est une. Je ne sais pas encore ce que seront les suivantes, mais j'ai encore du chemin à parcourir et beaucoup à découvrir avant de pouvoir remplacer Francis et poursuivre le combat de FO au service des salariés. » Pour le moment, l'heure est surtout à voir avec la direction pour dégager du temps à la jeune suppléante, afin de lui permettre de s'engager plus loin et d'approfondir sa pratique syndicale.

Formation professionnelle : des enjeux majeurs

Après un rapide retour sur la genèse de l'OPCO Mobilités, Bertrand Mazeau rappelé l'importance de la formation pour l'embauche puis le maintien dans l'emploi. Appuyant son propos, Patrice Omnès a insisté sur le rôle de la structure dans la préparation de l'avenir par l'anticipation du nouveau modèle automobile, de ses usages et de leurs impacts sur les métiers des services de l'automobile, qui sont un des acteurs majeurs de l'OPCO. Au-delà des différents circuits de financement de la formation professionnelle, ils ont tous deux insisté sur l'apport des services automobiles à la formation, et plus particulièrement sur la culture de l'apprentissage qui fait sa spécificité et qu'elle a su partager avec de nombreuses branches professionnelles qui en sont aujourd'hui de ferventes adeptes. Ils ont d'ailleurs constaté que l'apprentissage, porte d'entrée par excellence dans les services de l'automobile, était en quelque sorte victime de son succès et que, l'explosion des besoins de formation participant au phénomène, les CFA étaient saturés. A cet égard, ils ont mis en garde contre la prolifération des formations bidons et la tentation de la dématérialisation dans un cursus qui demande une présence physique importante. Néanmoins, face à la demande croissante des salariés, la question de la formation numérique ne saurait être laissée de côté. Bertrand Mazeau et Patrice Omnès ont d'ailleurs assuré que la réflexion était en cours, avec pour point de départ les attentes exprimées par les salariés. Les deux intervenants se sont ensuite intéressés aux évolutions à venir des services de l'automobile



sous le prisme de l'avènement du tout-électrique. Quels services ? Pour qui et par qui ? Ces questions sont d'autant plus cruciales que, l'électrique demandant à chaque étape moins de main-d'œuvre que le thermique, c'est dès à présent qu'il faut faire un pas de côté, par exemple en prenant en compte l'usage croissant du vélo, électrique ou non, pour anticiper efficacement et maintenir les effectifs de la branche. Ils ont tous deux souligné qu'une des forces de l'OPCO pour se saisir de ces problématiques en lien direct avec les entreprises réside dans sa forte implantation de terrain, avec près de la moitié de ses effectifs basée en province. Les nombreuses questions des métallos FO sur les thématiques évoquées ont permis de prolonger l'échange et de lui insuffler une dynamique supplémentaire très appréciée de tous les participants.

Bertrand Mazeau, président de l'OPCO Mobilités, et Patrice Omnès, directeur général de la structure, ont ouvert les travaux du séminaire par un échange en profondeur sur la formation professionnelle. Entre état de lieux, point sur les ambitions et les freins, sans oublier les défis qui parsèment ce dossier, le dialogue a été des plus riches.



IRP Auto, au service des salariés

destinées aux salariés des services de l'automobile. Le directeur de l'action sociale d'IRP Auto Etienne Lottin, le président paritaire d'IRP Auto Sylvain Lé et les administrateurs IRP Auto APASCA Nadège Leduc et Cyril Dezausier sont venus compléter son propos. « IRP Auto apporte aux salariés et à leur famille ce que l'employeur n'apporte pas », a résumé Aïcha Bennoui. Accompagnement sur le surendettement, aide d'urgence en cas de catastrophe naturelle ou pendant le Covid, aide pour l'aménagement du domicile et du véhicule en cas de handicap, pour la maternité, les vacances, les loisirs et la culture, la scolarité ou même le passage du permis de conduire pour les apprentis, cette offre extrêmement complète a beau-

coup intéressé les participants. Aïcha Bennoui a conclu en rappelant qu'elle présentait ce dispositif chaque année dans plus de 200 entreprises. Pour en savoir plus, les métallos savent donc à qui s'adresser !

Bernard Jullien : « un secteur en pleine mutation »

Maître de conférences à l'Université de Bordeaux et spécialiste reconnu de l'automobile, Bernard Jullien, qui participe également aux travaux du GTA (Groupe de Travail Automobile, piloté par Olivier Pasquot, présent à nos travaux) pour notre Fédération, est intervenu en conclusion du séminaire pour évoquer les changements à venir dans le paysage automobile sous l'influence de l'électrification, de la numérisation et des modifications réglementaires.

Pour prolonger son intervention, Bernard Jullien a très amicalement mis à disposition de notre Fédération le Livre blanc qu'il vient de rédiger pour les 30 ans de la Chaire Distribution & Services automobiles de l'ESSCA, école de commerce avec laquelle il collabore depuis 30 ans, téléchargeable ici.

La physionomie du monde automobile, qui pourrait de prime abord paraître changeante, s'avère en fait d'une grande résilience. Comme l'expliquait le maître de conférences Bernard Jullien, « le modèle mis en place aux Etats-Unis dès 1910 et adopté par l'Europe après 1945, et qui voit les constructeurs déléguer la vente à des réseaux dédiés fait preuve d'une remarquable solidité. » Trop cher, trop risquée et trop compliquée, la distribution des véhicules, restant malgré tout sous le contrôle du constructeur, permet à ce dernier de réaliser les investissements en R&D et en production qui ne seraient pas envisageables sans cette délégation, et d'avoir donc « le beurre et l'argent du beurre » en se délestant d'activités de vente et de reprise de toute façon peu compatibles avec un management centralisé et donc mieux effectuées par des structures locales. Ce qui change dans le temps, explique Bernard Jullien, ce sont les rapports de force entre réseaux commerciaux et constructeurs.

A mesure que le marché de l'occasion est devenu majoritaire, depuis la fin des années 1960, mais aussi que l'après-vente a pris son envol, les constructeurs ont fini par voir leur part décroître dans le budget des automobilistes. D'assurance en péage, de pleins de carburant en réparation, les dépenses d'usage se sont taillées la part du lion, et l'achat du neuf ne représente plus qu'un petit cinquième de la consommation d'automobile, qui plus est cantonné à des minorités aisées et vieillissantes. La majorité des automobilistes, bénéficiant d'une qualité et d'une fiabilité accrues, a délaissé les modèles les plus récents pour l'occasion. « La voiture a même fini par devenir un élément de la lutte des classes, s'est amusé Bernard Jullien, en ce que, son poids décroissant dans le portefeuille des ménages, elle a démocratisé l'autonomie offerte par l'auto et permis aux moins aisés de fuir les villes. Avec l'électrification à venir du parc automobile, ils se voient imposer des changements qu'ils perçoivent comme une punition pour que puissent respirer des grandes métropoles où ils ne vivent pas ! » Si l'on ajoute au tableau les effets de la pénurie de semi-conducteurs qui handicape les constructeurs, il apparaît clairement que ces derniers ont de plus en plus besoin de leurs réseaux pour écouler leur production, mais aussi qu'ils les traitent pourtant de plus en plus mal, comme de nombreux salariés peuvent en témoigner.

Bien installé, le système résiste à l'essentiel des révolutions promises qu'il a successivement affrontées ces dernières décennies. Réparation rapide, électronique automobile, automalls et supermarchés de l'occasion, location longue durée, Internet, changement réglementaires de toutes sortes, auto-partage et covoiturage, véhicules connectés... « A chaque fois, nous avons assisté à des changements importants, résume Bernard Jullien, mais jamais aux révolutions annoncées. Les acteurs de l'écosystème automobile restent en place et les nouveaux arrivants n'occupent pas tout l'espace. » Expliquer cet état de fait demande de comprendre que si le rapport à l'automobile est très protéiforme, en fonction, du salaire, de l'âge, du lieu de vie, du sexe... les services automobiles, dans leur grande diversité, permettent à chaque automobiliste de trouver chaussure à son pied. Autrement dit, leur richesse fait leur force et nourrit leur persistance.

Si l'électrique promet à son tour la révolution, il apparaît évident qu'il ne sera pas possible d'atteindre la neutralité carbone du parc auto en 2050 si l'on tient compte du temps nécessaire à son renouvellement complet, qui croît de pair avec la durée de vie moyenne des véhicules. Reposant pour le moment sur un modèle basé sur l'importation et des modèles trop chers, qui ne permettent pas l'émergence d'un marché de l'occasion, « le chemin actuel ne débouchera que sur de la casse industrielle, sans permettre d'atteindre les objectifs climatiques », regrette Bernard Jullien. Il faut un « new deal » automobile proposant des voitures plus accessibles et fabriquées sur le territoire national. Derrière, assure le maître de conférences, il faudra toujours des vendeurs pour écouler la marchandise, et ce serait une erreur de croire que la digitalisation, avec les plateformes et la vente directe, pourra les remplacer. « L'électrique ne répond pas à un besoin des ménages. Il faudra tout le talent des commerciaux pour atteindre les objectifs et les constructeurs, qui ont lourdement investi dans l'électrique, n'auront pas les moyens de se passer d'eux. »

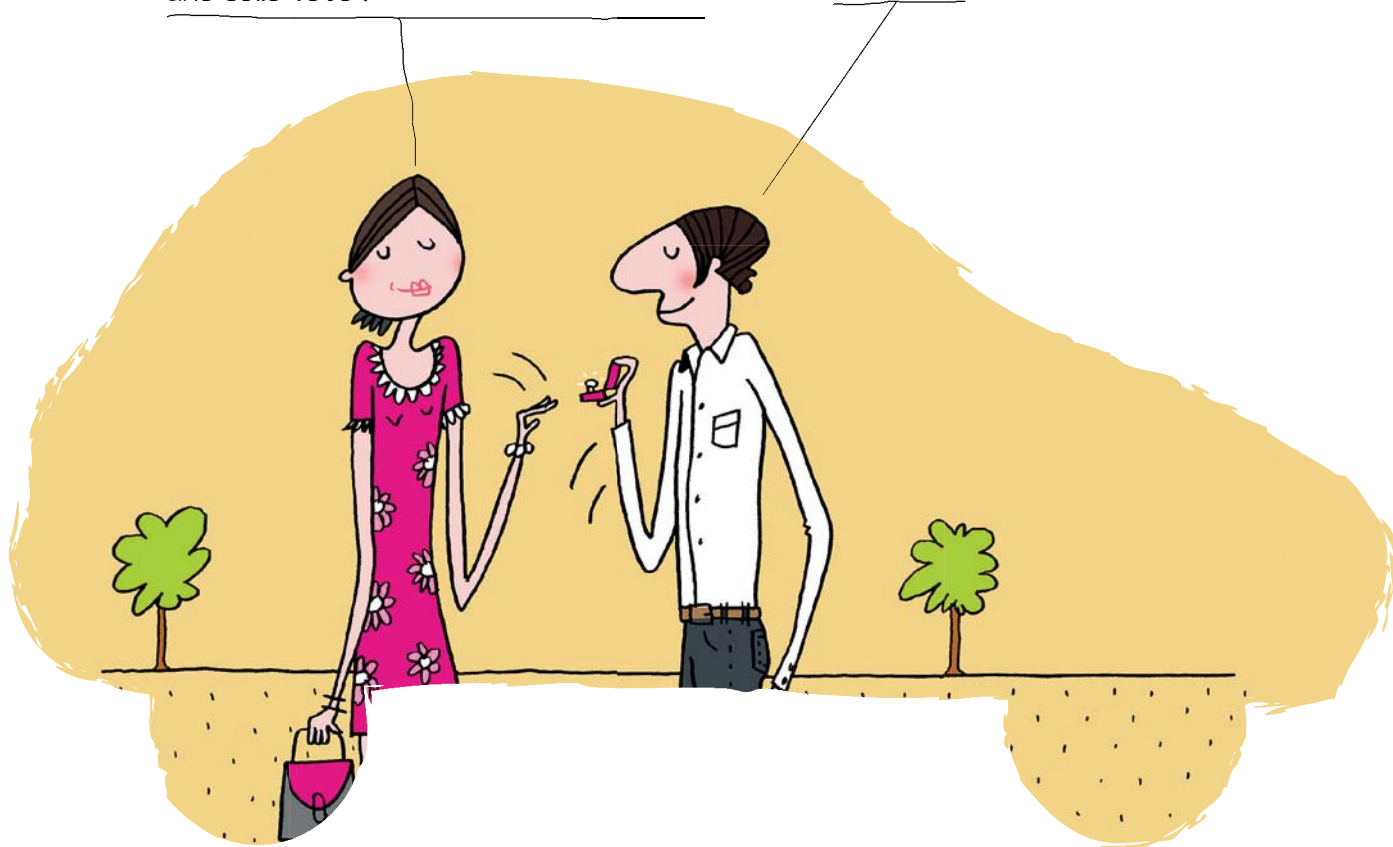
L'ensemble du propos a nourri un débat aussi riche qu'intense avec les équipes FO des services de l'automobile, toujours à l'affut de matière à penser pour préparer le futur de leur branche.



Qui connaît bien protège bien

Pour nous deux, une bonne protection
santé, une retraite bien préparée,
un avenir serein, et pour tout de suite,
une jolie fête !

Bien !



Pour la fête, nous vous laisserons faire.

**Pour la protection sociale de la branche professionnelle
des services de l'automobile, IRP AUTO** propose des prestations
de Prévention, Santé, Prévoyance, Épargne, Retraite et Action sociale
à ses près de 140 000 entreprises, 420 000 salariés et 250 000 retraités.

.....
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.irp-auto.com



PRÉVENTION | SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE
IRP AUTO, LE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE



Métaux

**Notre industrie,
nos emplois !**

**[Mieux que des super-héros :
Misez sur les délégués syndicaux FO!]**

**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**





INCAPABLE



IMPLACABLE

Nous sommes tous des êtres à part, alors pourquoi en mettre à part ?

Accepter et respecter les différences, voir plus loin
que les apparences, chez Apicil, c'est depuis toujours,
la conviction de chacun et l'engagement de tous.

SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE & SERVICES FINANCIERS | RETRAITE

 **GROUPE
APICIL**
UNIQUES, ENSEMBLE

APICIL TRANSVERSE : Association de moyens du Groupe APICIL régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Enregistrée sous le numéro SIREN 417 591 971, ayant son siège social sis au 38 rue François PEISSEL 69300 Caluire et Cuire. GRESHAM Banque - Société anonyme au capital de 8 997 634 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 341 911 576, établissement de Crédit N°14.120, dont le siège social est situé 20 rue de la Baume - CS 10020 - 75 383 Paris CEDEX 08 - APICIL Asset Management - Société anonyme au capital de 8 058 100 € enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 343 104 949, agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuilles par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP98038, et dont le siège social est situé 20 rue de la Baume, 75 008 Paris - Communication non contractuelle à caractère publicitaire - IN22/FCR0011 - 03/2022. Conception : Nouveau Monde. Photo : Getty Images.

La fin du thermique, vraiment ?

Notre organisation s'en est inquiétée par voie de communiqué de presse : le vote des députés européens qui a, le 8 juin, entériné la proposition de la Commission d'un arrêt des ventes de voitures neuves essence et diesel à partir de 2035 (y compris, et FO Métaux est en désaccord sur ce point, les moteurs hybrides, qui pourraient pourtant permettre une adaptation du calendrier avant le passage définitif à l'électrique). Cette décision fait peser de lourdes menaces sur le secteur, car à vouloir aller trop vite, c'est toute une filière qui risque la sortie de route. Enfin, presque toute une filière. Les eurodéputés ont en effet adopté en marge du texte une dérogation pour les petits constructeurs, rapidement surnommée « amendement Ferrari ». Plus précisément, les constructeurs écoulant entre 1 000 et 10 000 voitures particulières, ou 1 000 à 22 000 véhicules utilitaires légers par année, ne seront concernés par la mesure qu'un an plus tard, en 2036. Celles qui immatriculent moins de 1 000 véhicules (les marques de luxe donc) et échappent déjà aux normes anti-CO2 n'apparaissent toujours pas dans le texte ! Ce sont pourtant, avec leurs très grosses cylindrées, les autos les plus polluantes... En outre, rien dans le texte concernant les deux-roues ou les camions. Bref, une fin du thermique à la tête du client.



**Négociations,
réunions de travail
mais aussi
fait insolite,
l'actu de
FO Métaux
se décline
également
en brèves...**

Si l'industrie m'était contée



L'origine de l'industrie ? Oubliez la machine à vapeur et toute autre idée reçue sur la question. L'industrialisation serait plutôt un phénomène lent, qui commence bien avant le XVIII^e siècle et ne s'attache pas à un territoire particulier. Oubliez donc aussi la révolution.

Pensez « évolutions industrielles », du nom de l'exposition consacré au sujet depuis le 14 juin à la Cité des sciences et de l'industrie, à La Villette, et qui permettra au visiteur jusqu'au 5 mars prochain de faire toute la lumière sur la question. Du *fog* londonien, ce brouillard de fumée de charbon, au *cloud*, le fameux nuage numérique, et de la mine à la plateforme de travail, cette exposition invite à une réflexion autour du processus d'industrialisation et livre des clés de lecture pour appréhender ce sujet complexe et vaste qui traverse le passé, le présent, le futur et concerne tous les domaines des activités humaines, devenus plus interdépendants que jamais. Au travers un parcours ludique et pédagogique qui mêle installations artistiques et didactiques, « évolutions industrielles » déconstruit les mythes et offre la vision duale d'une technique et d'une industrialisation à la fois menaces pour l'homme et solutions à tous ses maux, sources d'asservissement comme d'émancipation. Pour les métallos, un rendez-vous à ne pas manquer !

Le lithium français arrive !

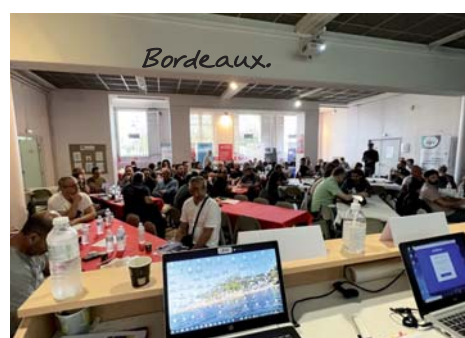
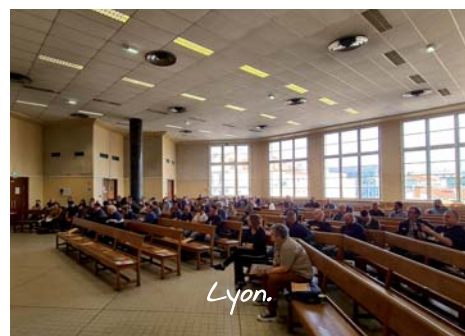


La première usine française de raffinage de lithium devrait voir le jour en Alsace en 2025. La start-up strasbourgeoise Viridian a annoncé

mardi 7 juin son intention de construire la première usine française de raffinage de lithium destinée à fabriquer des batteries de véhicules électriques. Implanté à Lauterbourg (Bas-Rhin) et construit en partenariat avec Technip Energies, le site prévoit dans un premier temps un approvisionnement en Amérique latine mais compte bien par la suite transformer le lithium local. Car le sous-sol alsacien est riche de ce minerai indispensable à la fabrication d'électrolyte et de cathodes pour batteries ; le groupe Eramet se prépare d'ailleurs à l'exploiter (FO Métaux n°609). L'unité de production de Viridian espère être en mesure de fournir dans une première phase 25 000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an ; de quoi équiper environ 500 000 véhicules électriques. À l'horizon 2030, c'est la barre des 100 000 tonnes annuelles qui est visée, soit une capacité suffisante pour produire les batteries de deux millions de véhicules électriques et couvrir ainsi la quasi-totalité de la demande française, voire même au-delà...

Clap de fin pour les réunions régionales sur la CCNM

Le 7 juin se tenait l'avant-dernière réunion régionale d'information sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui rassemblait les métallos d'Île-de-France et du Centre Val-de-Loire. C'est au siège de la Confédération FO que s'est tenue la réunion et les participants ont eu le plaisir d'avoir la visite du tout nouveau secrétaire général de la Confédération FO Frédéric Souillot, qui a donc prononcé sa première allocution publique devant les métallos, des rangs desquels il est issu. Vantant le fédéralisme de FO, il a rappelé que tous les militants de l'organisation étaient des réformistes par leur recours quotidien à la pratique contractuelle et conventionnelle qui seules peuvent apporter du plus aux salariés. La série de réunions, qui aura permis de présenter le nouveau dispositif conventionnel à près d'un millier de métallos FO, s'est achevée le 21 juin en Bourgogne Franche-Comté.



USM des Bouches-du-Rhône : le dynamisme a un nom



Reportée en raison de la crise sanitaire, l'assemblée générale de l'USM 13 a enfin pu se tenir, le 12 avril dernier, et a rassemblé les métallos FO en nombre. Après un bref retour en arrière sur la crise sanitaire, qui a permis à Gérard Ciannarella de féliciter les métallos pour leur efficacité dans leurs actions de défense des salariés lors de la pandémie, il a rappelé que c'était le poids de notre organisation qui avait permis, tant dans les entreprises qu'au niveau national, de négocier des mesures de protection et des dispositifs telles que l'ARME. « Nous devons ensemble continuer d'accroître cette force par nos efforts de développement syndical, a-t-il martelé, notamment en recourant à la formation fédérale et en nous coordonnant plus fortement. » Il a d'ailleurs félicité les métallos d'avoir été si nombreux dans le département à suivre les stages de formation fédérale (près de 45 en 2021 !) Insistant sur la nécessité de syndicaliser dans les trois collèges, il a rappelé qu'il fallait se développer là où FO Métaux est implanté et, en parallèle, créer toujours plus d'implantations. A cet égard, les Bouches-du-Rhône n'ont pas démérité, créant quatre nouvelles sections syndicales chez Armatech, AES, Liebherr et Indel.

Concernant la situation industrielle dans le département, Gérard Ciannarella a répété la constance de notre revendication d'une industrie forte avant de détailler son poids et sa diversité sur ce territoire, avec la forte présence de l'aéronautique et de la sidérurgie, avec Airbus et ArcelorMittal, mais aussi l'importance de la navale, de la micro-électronique, de l'énergie ou encore de la maintenance industrielle. Il a également fait part des interventions de l'USM dans le dossier STM Satys pour la défense de l'industrie

et de ses salariés. Il a ensuite fait le point sur la participation de l'USM aux nombreuses commissions départementales ou régionales et sa défense sans concession du pouvoir d'achat via la négociation des minima territoriaux. Gérard Ciannarella a également souligné l'implication de l'USM au niveau interprofessionnel.

Franck Bergamini a d'ailleurs salué le bon travail effectué par les métallos FO, qui a permis une progression de la représentativité de

notre organisation dans le département, et s'est félicité des bons rapports entretenus par l'UD et les équipes syndicales FO Métaux. Frédéric Homez a conclu les travaux de l'assemblée en abordant différents sujets. Au plan international, il n'a pas caché la préoccupation de notre Fédération quant à la situation en Ukraine et ses conséquences, d'abord humaines, mais aussi économiques (notamment les ruptures d'approvisionnement) et a précisé que le sujet est pris très au sérieux par le Conseil National de l'Industrie, où il siège au nom de FO. Il est également revenu sur la récente signature de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, qui faisait le lendemain l'objet d'une réunion d'information régionale où il devait être rejoint par le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot et le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez et présenter plus en détail le nouveau dispositif conventionnel aux métallos de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Enfin, il leur a donné rendez-vous au congrès confédéral de Rouen fin mai.

Les métallos FO des Bouches-du-Rhône se sont retrouvés le 12 avril pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Gérard Ciannarella (également secrétaire fédéral), en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire de l'USM des Alpes-Maritimes Philippe Ciccione et de celui de l'USM du Var Robert Janin, ainsi que du secrétaire général de l'UD13 Franck Bergamini.



USM du Puy-de-Dôme : l'ambition du développement

C'est le 1^{er} avril que se sont retrouvés les métallos FO du Puy-de-Dôme pour leur congrès autour de leur secrétaire Gilles Chambas, qui passait à cette occasion la main à William Peallat. En présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire général de l'UD63 Frédéric Bochar, ils ont dressé le bilan des trois dernières années d'activité de leur USM.

Relais de proximité de notre Fédération, c'est d'abord sur le terrain que les USM s'illustrent, et en la matière celle du Puy-de-Dôme a été des plus actives. Permanences délocalisées dans les UL, négociations de protocoles d'accords préélectorales (PAP), tractages réguliers, défense et conseil juridique, et plus largement accompagnement des salariés lors des mouvements de grève ou de protestation, des NAO ou lors de conflits avec les directions, implication dans les élections TPE et la vie fédérale et confédérale : le rapport d'activité présenté par Gilles Chambas a montré le fort niveau d'action de la structure. Le secrétaire sortant n'a pas caché qu'entre le passage au CSE et la pandémie, l'amélioration de la représentativité de FO dans le département, bien qu'appréciable, à 24,26 %, a été quelque peu freinée. L'USM n'en a pas moins poursuivi sa mission de développement, en contribuant notamment à la création du syndicat des salariés de la métallurgie FO 63 (SDSM), qui a pour but de regrouper les militants isolés, ou encore l'implantation d'une section chez Hitachi Rail. Gilles Chambas s'est également félicité des très bons scores enregistrés aux élections professionnelles par les métallos FO sur plusieurs sites, en particulier chez oppidum, AIRTM ou encore Isoire Aviation, avec à chaque fois 100 % des voix.

Coté industrie, il a souligné le fort rebond de l'aéronautique, activité prépondérante dans le 63, et a rappelé que l'USM aurait son rôle à jouer afin que la reconnaissance des efforts des salariés se traduise au plan salarial et en termes de carrière. La présence assidue de notre organisation dans les commissions régionales et départementales sur l'emploi et la formation permet d'ailleurs à FO d'agir sur ces points. Il a également rappelé le soutien sans faille de l'USM aux différents mouvements initiés dans les entreprises, comme chez Aubert&Duval en 2020. Enfin, il a exhorté les militants à continuer de suivre les stages de formation fédérale, essentielles pour un syndicalisme plus efficace au service des salariés, appuyé d'ailleurs par son successeur William Peallat, qui a brièvement présenté les orientations du nouveau bureau.



Après un point sur la représentativité, Gérard Ciannarella a fait un rappel du rôle et des missions des USM, notamment en matière de développement syndical. Soulignant les apports de la formation fédérale, il a rappelé les grandes lignes du plan de développement de notre Fédération, dans lequel les USM ont une place de choix. Frédéric Homez est intervenu en conclusion du congrès pour un point sur plusieurs sujets occupant notre Fédération au plan national. Revenant sur les résultats du 3^{ème} cycle de la représentativité, il s'est réjoui de l'accroissement du poids de notre organisation, rappelant cependant qu'il avait fallu batailler pour obtenir un nouveau calcul auprès de la DGT et qu'il fallait maintenir les efforts de développement syndical sur les trois collèges. Il a informé l'assemblée de l'envoi aux candidats à l'Elysée d'un Manifeste pour une industrie verte par FO Métaux, et leur demandant de se positionner sur la question industrielle, rappelant au passage que notre organisation ne donnerait pas de consigne de vote. Enfin, il a fait un point sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, appelant les métallos à mettre à profit les nombreux outils relatifs à ce texte disponibles sur le site internet de la Fédération.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de William Peallat (secrétaire), Laurent Delaval (secrétaire adjoint), Floriane Colombet (trésorière), José Magalhaes (trésorier adjoint), Denis Bontemp (archiviste) et Sébastien Chambois (référent formation syndicale).

Freudenberg : penser sur la durée

Programme chargé que celui des métallos FO de Freudenberg, fabricant de joints spéciaux, pour leur assemblée générale du 20 avril. Suite à la fusion, en 2020, des entités Freudenberg FJE et Freudenberg FST, distantes de quelques centaines de mètres, les équipes n'ont pas eu le temps de chômer. Au-delà de leur présence et de leur action pendant la crise sanitaire pour défendre et protéger les salariés, ils ont été particulièrement pris par la renégociation de l'ensemble des accords des deux sociétés. Accord d'adaptation, sur la prime de vacances, la prime kilométrique, celle de productivité ou encore celle de nuit : tout ou presque y est passé ! Ce long travail a également permis aux deux équipes de mieux se connaître et de tisser des liens forts pour proposer une force syndicale au top. Le résultat de ce travail s'est par ailleurs également traduit par de nouvelles adhésions. Pour autant, beaucoup reste à faire, notamment dans la perspective des élections professionnelles qui se tiendront en 2023, qui vont rendre nécessaire

la désignation d'un délégué syndical unique là où il y en avait auparavant un par site. Autre point de préoccupation : les embauches. Une trentaine sont prévues mais l'entreprise peine à trouver les bons profils pour des métiers très pointus – comme trop d'entreprises de la métallurgie –, un sujet sur lequel notre Fédération alerte depuis déjà plusieurs mois. Et à peine parvenu au bout de l'harmonisation des grilles de salaires, l'équipe syndicale va devoir s'y replonger en vue de l'application des nouvelles classifications.

Sur ce point, évoquant en conclusion des travaux la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, Géraldine Nivon a exhorté les métallos à suivre la formation spécifique sur le sujet sur trois niveaux et, plus largement, à recourir à la formation fédérale. Félicitant l'équipe pour son travail de syndicalisation, elle l'a encouragée à poursuivre l'effort en direction des deuxième et troisième collèges et ainsi continuer de faire grandir FO.



Le 20 avril, les métallos FO de Freudenberg se sont retrouvés à Langres (Haute-Marne) pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Jawad El Barni, en présence de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon, de la secrétaire adjointe de l'USM 52 Cendrine Pittolet et du secrétaire général de l'UD52 Philippe Cousin. Ensemble, ils ont fait le point sur le chemin parcouru depuis la fusion de Freudenberg FJE et du site voisin FST.

Métaux de Vitrolles : plus forts que la crise

Le 14 mars s'est tenue l'assemblée générale du syndicat des Métaux de Vitrolles et environs. Les métallos FO se sont retrouvés autour de leur secrétaire Jean-Claude Fuffa, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et de Bernard Hagege, secrétaire de l'UL de Vitrolles, qui accueillait la réunion. Les échanges ont permis de faire le bilan de l'année écoulée.

Même si l'année 2021 a une nouvelle fois été placée sous le signe du Covid, il en aurait fallu plus pour empêcher les métallos FO de Vitrolles et ses environs de remplir leurs missions. C'est grâce à leurs capacités à négocier des accords d'APC et/ou d'APLD que bien des emplois ont été sauvés sur leur territoire. C'est aussi par leur présence constante sur le terrain qu'ils ont pu maintenir le lien avec les militants et les salariés.

Parmi les 18 sections syndicales des Métaux, Airbus a fait part de la signature d'un accord de compétitivité et d'un sur la mutuelle. Safran, qui recourt toujours à l'APLD, s'est inquiété de la crise en Ukraine, aux conséquences potentiellement lourdes pour l'aéronautique tricolore, qui importe la moitié de son titane de Russie. Les métallos de Satys sont revenus sur le conflit qui leur a permis d'améliorer leur participation et leur intéressement, sans oublier de meilleures primes. Globalement, les intervenants ont exprimé leurs préoccupations concernant le pouvoir d'achat, au moment où beaucoup étaient en pleines NAO.

Gérard Ciannarella est intervenu pour évoquer la nouvelle convention collective natio-



nale de la métallurgie, qui faisait le 13 avril l'objet d'une réunion d'information à Marignane pour les métallos de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en présence du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez. Il a également fait le point sur le dossier de la représentativité ainsi que sur les retombées de la crise sanitaire et de la situation en Ukraine pour l'industrie avant de conclure sur la nécessité de se former régulièrement pour un syndicalisme plus efficace en recourant à l'offre de formation fédérale.

Airbus Atlantic : au coeur de l'info

L'équipe FO Airbus Atlantic Montoir de Bretagne le 26 avril, puis celle de Nantes le lendemain, ont reçu la visite d'une délégation FO composée du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Edwin Liard, du DSC Airbus Atlantic Dany Devaux et de son homologue d'Airbus Commercial Bertrand Mendez, et en présence des secrétaires et des délégués des sites concernés, dont Frédéric David (Thierry Vincendeau étant excusé), pour une réunion d'information syndicale. Les sujets ne manquaient pas et les deux réunions ont attiré les métallos en masse.

Avec leur passage du giron de la division Airbus commercial à celui d'Airbus Atlantic, les salariés de Nantes et de Saint-Nazaire étaient nombreux à se demander quelle était leur place dans le nouvel ensemble, et c'est en partie pour répondre à cette question que deux réunions d'information syndicale ont été organisées sur les deux sites, les 26 et 27 avril. Les équipes nourrissaient même certaines inquiétudes car la création de l'entité jumelle en Allemagne est loin d'avoir été simple et va surtout se traduire par une restructuration des sites d'Augsburg et de Varel, après le refus des salariés de suivre IG Metall, qui penchait pour une autre option, leur vente à un repreneur externe. Dany Devaux, DSC d'Airbus Atlantic, est revenu sur la longue histoire des aérostructures, qui réintègrent officiellement les activités centrales d'Airbus avec la création de cette nouvelle division le 1^{er} janvier dernier, et a pu rassurer les métallos sur leur place toujours forte au sein de la grande famille Airbus.

Points de tension

Edwin Liard a apporté un éclairage supplémentaire en brossant le tableau du secteur aéronautique, marqué par la reprise des vols intérieurs aux Etats-Unis et en Europe (mais pas en Chine), la hausse du prix des carburants et les défis de l'avion vert, sans oublier l'interdiction de survol de la Russie du fait du conflit en Ukraine. Si la reprise est bien là, malgré une certaine fé-

brilité sur les longs courriers, le secrétaire fédéral n'a pas caché que le probable enlisement du dossier ukrainien pourrait se traduire par des tensions sur les matières premières, la Russie pouvant recourir à un embargo sur le titane, dont elle représente 50 % de l'approvisionnement français. Il s'est également inquiété des difficultés de recrutement dans la filière, où 15 000 embauches sont annoncées, dont la moitié dans la sous-traitance. Enfin, il a mis l'accent sur les bénéfices de l'APLD et la récente signature de sa prolongation par notre organisation.

Les réunions ont également permis de faire le point sur le dossier Reload. C'est Bertrand Mendez, DSC Airbus commercial, qui a informé les métallos FO des avancées sur ce vaste chantier qui doit aboutir à renégocier une large partie des accords groupe, dont certains datent des années 1970. Frédéric Homez a ensuite relié le sujet à celui de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie, avec laquelle ces textes doivent être mis en conformité. Retraçant les grandes étapes de la longue négociation de ce nouveau dispositif conventionnel de notre branche, il s'est félicité du considérable travail accompli par notre Fédération et surtout de son

action déterminante pour préserver la prime d'ancienneté ainsi que le niveau territorial de négociation dans plusieurs domaines. Soulignant l'importance de s'approprier cette nouvelle CCNM, il a incité les métallos à consulter les nombreux documents mis en ligne sur le site internet de la Fédération, dont une version de la convention commentée par les négociateurs FO et le service juridique FO Métaux, bien utile pour appréhender le volumineux texte.



Election du CSE :

étapes préalables au processus électoral (partie 2)

Quatre ans après la mise en place des premiers Comités sociaux et économiques (CSE), il est l'heure pour de nombreuses entreprises de renouveler cette instance.

Après avoir détaillé les deux premières étapes clés préalables au démarrage du processus électoral, au regard notamment des précisions apportées par la jurisprudence et l'Administration depuis la création du CSE, FO Métaux boucle les conseils indispensables pour bien préparer l'élection.

Etape 3 : Négocier ou renouveler l'accord de mise en place du CSE

Quel est le contenu d'un tel accord ?

Le nombre et le périmètre des établissements distincts sont déterminés par accord ou, à défaut par décision unilatérale de

Elle doit être engagée même lorsque l'entreprise ne comporte qu'un établissement/site (Question 27 du Questions-réponses du Ministère du travail sur le CSE).

Avec qui négocier cet accord ?

Trois cas de figure sont envisagés (cf. tableau ci-dessous) :

Cas de figure	Détail
En présence de délégués syndicaux (DS)	• Accord collectif majoritaire conclu avec une ou plusieurs organisations syndicales représentatives (OSR) ayant recueilli plus de 50 % des suffrages exprimés en faveur d'organisations représentatives au 1^{er} tour des dernières élections (1^{er} alinéa de l'art. L2232-12) • L'accord signé par des organisations syndicales représentant 30 % des suffrages exprimés et validé par référendum n'est pas possible (2^{ème} alinéa de l'art. L2232-12)
En présence d'un CSE en l'absence de DS	• Accord conclu entre l'employeur et le CSE, adopté à la majorité de ses membres élus titulaires (art. L2313-3) • Lorsqu'un DS est présent dans l'entreprise, l'employeur est tenu de négocier avec lui. La négociation avec le CSE n'est pas possible, même en cas d'échec des négociations.
En l'absence d'accord collectif majoritaire entre le CSE et l'employeur	• Décision unilatérale de l'employeur (DUE) : ○ Cette décision ne peut intervenir qu'à la condition qu'une tentative loyale de négociation ait échoué au préalable (Cass. soc., 17 avril 2019, n°18-22.948). ○ Elle peut être contestée devant la DREETS par les OSR dans l'entreprise ou les OS ayant constitué une section syndicale dans l'entreprise lorsque les négociations se sont déroulées avec les DS ou par le CSE lorsque les négociations se sont déroulées entre l'employeur et ce comité (art. L2313-5)

l'employeur (art. L2313-2).

Cet accord peut également, dans le respect des dispositions d'ordre public, prévoir les modalités de mise en place et de fonctionnement des commissions du CSE, notamment de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT ; art. L2315-41) et/ou des représentants de proximité (art. L2313-7).

Quand doit-il être négocié ?

Cette négociation doit être préalable à celle du protocole d'accord préélectoral (Cass. Soc., 17 avril 2019, n° 18-22,948).

Et en pratique ?

■ Première situation : un accord a déjà été conclu au moment de la mise en place du CSE

S'il s'agit d'un accord à durée indéterminée, il n'est pas impératif de le renégocier avant la tenue des élections professionnelles. Il peut néanmoins être révisé, notamment en cas de modification du nombre et du périmètre des établissements distincts. Le nouveau découpage est effectif au moment du renouvellement du CSE.

Si en revanche, cet accord a été conclu pour une durée déterminée, c'est-à-dire par

exemple pour la durée des premiers mandats au CSE, un nouvel accord doit être négocié avant de débiter la procédure électorale.

■ Deuxième situation : aucun accord n'a été conclu au moment de la mise en place du CSE

Le Questions-réponses du Ministère du travail sur le CSE (Question 27) précise qu'en l'absence d'accord, la décision unilatérale prise au moment de la mise en place du CSE ne vaut que pour un cycle.

L'employeur doit engager une nouvelle négociation à l'issue de chaque cycle électoral.

Etape 4 : Eventuellement mettre en place le vote électronique

Mise en place par accord collectif ou unilatéralement ?

Le vote électronique doit être mis en place par accord collectif d'entreprise ou de groupe ou, à défaut, par l'employeur (art. L2314-26 et R2314-5 et suivants).

Le protocole d'accord préélectoral doit mentionner la conclusion de cet accord et, s'il est déjà arrêté, le nom du prestataire choisi. Il comporte en annexe la description détaillée du fonctionnement du système retenu et du déroulement des opérations électorales (art. R2314-13).

Une tentative de négociation préalable est-elle obligatoire ?

Lorsque l'entreprise dispose de délégués syndicaux, la décision unilatérale de l'employeur sur les modalités du vote électronique doit obligatoirement intervenir à l'issue d'une tentative loyale de négociation. Ce n'est qu'en cas d'échec de négociation que la voie de la décision unilatérale peut être utilisée (Cass. soc. 13 janvier 2021, n°19-23.533).

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 619

4	8	5	3	6	7	2	9	1
9	3	2	5	1	4	6	8	7
7	1	6	2	8	9	5	3	4
2	7	3	1	9	6	4	5	8
1	9	8	4	2	5	3	7	6
6	5	4	8	7	3	1	2	9
8	4	7	6	3	2	9	1	5
5	2	9	7	4	1	8	6	3
3	6	1	9	5	8	7	4	2

Sudoku

	6							9
	5	1	7					
7				4	1	6		
1			4					2
			5		7			
5					3			1
		3	2	5				7
					8	4	5	
4							9	

Le mot du mois : Chambre



La chambre de Van Gogh à Arles (musée d'Amsterdam).

Quelle majorité pour la *Chambre* ? Ce fut la grande question du mois de juin, et risque de rester d'actualité. Elle ne se posait plus guère sous la Cinquième République et

renvoie plutôt aux jeux confus des précédentes, à une époque où (sous la Troisième en tout cas) l'Assemblée Nationale s'appelait encore *Chambre des Députés*. Le mot n'a toutefois pas disparu du vocabulaire politique, et il est courant de rappeler que notre Parlement se compose de deux chambres, l'autre étant le Sénat.

Issu du bas latin *camera*, qui désignait aussi l'endroit où l'on juge, il entre dans la langue française vers 1050 et se rapporte alors à toute pièce d'habitation, éventuellement précédée d'une *antichambre*, y compris le salon d'un palais où pouvaient jouer plusieurs musiciens formant un *orchestre de chambre*. Subsistent quelques expressions spécialisées, notamment dans la marine, comme la *chambre des machines* ou la *chambre des cartes*. Désormais surtout dédiée au repos, elle peut être *d'amis* ou *de bonne*, voire, plus petite, se décliner en *chambrette*. Si au contraire il s'agit d'un dortoir, comme à l'armée, ce sera une *chambrée*. Plus généralement, le mot désigne un espace naturel ou aménagé à dessein, telles une *chambre à air*, une chambre forte, une *chambre noire* (plus guère utilisée en photographie, mais qui, par un retour aux sources, a donné la *caméra*) ou encore les *chambres à gaz* de sinistre mémoire.

Pour en revenir aux assemblées prenant le nom du lieu censé les réunir, on connaît la *chambre criminelle* (de la Cour de Cassation), les *chambres de métiers*, celles d'*agriculture* ou encore *de commerce*, et aussi celles qui regroupent les représentants d'une profession, avec souvent le qualificatif de *syndicale*.

Et *chambrier un vin* ? Filiation évidente, puisqu'il s'agit de lui laisser prendre, au sortir de la cave, la température de la pièce où il sera consommé ; Littré assure que le verbe est d'origine suisse. L'explication demeure plus obscure si vous vous avisez de *chambrier un collègue*, autrement dit vous payer sa tête.

Mots croisés n° 620

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 619

U	L	T	R	A	V	I	O	L	E	T
R	A	B	I	B	O	C	H	A	G	E
B	B		C	O	I		E	N	O	S
A	E	R	A		C	A		G	U	T
N	L		N	E	I	G	E	O	T	A
I	L	M	E	N		N	I	U	T	M
T	I	U			V	E	S	O	E	
E	S	T	U	D	I	A	N	T	I	N
S	A	I	N	T	H	U	B	E	R	T

Horizontalement

A. Un corps à toute épreuve. B. Crime aujourd'hui moins grave. C. Paresseux. Il a le vent en poupe. Purée de pois pour rosbif. D. Verse peu de liquide. Note. E. Fut célèbre en 19 et en 21. Explore en tête. Vient d'une traite. F. Fin d'année. Ponctue la joie. A succédé au RSI. G. La ville des prophètes. Se porte quand il est propre. La tête de l'emploi. H. Ne garde donc pas tout. I. Des hommes qui montent.

Verticalement

1. Se trouvent bien en cour. 2. Ce n'est donc plus une virée. 3. Difficulté inattendue. Initiales qui marquèrent la Maison-Blanche pendant 12 ans. 4. Participait à la noce. 5. Contre-attaque au cinéma. Note. 6. Qui dépassent tout sans bouger. 7. Un peu de soja. Pas dedans. 8. Île de l'Estonie. Sous la croûte. 9. En résumé. Danger pour le roi. Descendu. 10. Sa tête dissipe au-dessus d'un petit bidon. 11. Pas naturels pour les enfants.



Aujourd'hui plus que jamais,
nous sommes à vos côtés

Partenaires historiques, la FO Métaux et Malakoff Humanis partagent un attachement commun pour la protection sociale solidaire. Attachement qui se concrétise par notre labellisation en santé et prévoyance.

Comptez sur nous pour la mise en œuvre de votre nouveau régime de protection sociale de branche : parce que le secteur de la métallurgie ne ressemble à aucun autre, nous mettons en œuvre une protection sociale unique.





ÉCLAIRON L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.

Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.